



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Pierre Yves HEINDRICHs** et **Madame Lara SILVA NAVES** demeurant Rue Lamarck 139 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **Rue des Pins, 2 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section A n°461P.

La demande vise les travaux suivants : **Réorganisation des espaces intérieurs en agrandissant l'espace de vie vers le jardin** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- *l'emprise bâtie est supérieure à 100m² ;*
- *la surface réservée aux espaces verts est inférieure à 80% de la superficie de la parcelle ;*
- *le volume secondaire comporte un auvent ;*
- *le bardage en bois n'est pas de ton naturel.*

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 3 février 2021 au 17 février 2021 au au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be